

Déclaration sur l'honneur et signature

- Je déclare sur l'honneur que toutes les données communiquées sont correctes, sincères, véritables et autorise l'administration compétente à le vérifier sur place.
- Je déclare respecter les conditions d'éligibilités telles que mentionnées dans le Règlement.
- Je déclare avoir pris connaissance des articles 92 à 95 de l'ordonnance organique du 23.02.2006 et de l'article 4 de la loi du 15.06.2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services : http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2006022346&table_name=loi
- Je déclare sur l'honneur que les pièces justificatives, que je présenterai pour justifier l'utilisation de la subvention octroyée, ne seront pas réutilisées dans le cadre de la justification d'autres subventions.
- Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation européenne en matière d'aides d'Etat (Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis, cf. point 7 du 'Règlement' spécifique à cet appel à projets : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32013R1407&from=FR>).
- En conséquence, par l'introduction de cette demande de subvention, je reconnais que le montant de la subvention demandée ne porte pas le montant des aides de minimis qui m'ont éventuellement déjà été accordées, à un montant supérieur à 200.000 euros sur une période de trois exercices fiscaux.
- Je m'engage à assurer la communication externe (site internet, documents de promotion, etc.) de l'action subventionnée en version bilingue français-néerlandais en y mentionnant la stratégie « be circular - be brussels » et la mention « avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale — met de steun van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest » et en y apposant leur logo de façon visible.
Le logo la Région de Bruxelles-Capitale est téléchargeable via le lien <http://be.brussels/a-propos-de-la-region/charte-graphique-de-la-region-de-bruxelles-capitale> de même que le logo de « be circular – be brussels » est téléchargeable sur le site www.circularprojects.brussels
- En cas de fausse déclaration, je reste le seul responsable.

Signature, nom et qualité de la personne légalement autorisée à engager le porteur de projet.

Fait à le

Nom Qualité :

Lu et approuvé,

Signature

En cas de difficultés pour signer électroniquement ce formulaire, vous pouvez utiliser le service <http://sign.belgium.be/> La signature qui est réalisée de cette manière est légalement assimilée à une signature manuscrite.